

Compte-rendu de la séance de la F3SCT Académique du mardi 15 octobre 24

La déclaration liminaire est à retrouver ici

La F3SCTA a été présidée par M.Vial. Nous nous réjouissons d'avoir eu, pour une fois, l'honneur de la présence d'un recteur dans l'instance.

L'Inspectrice Santé et Sécurité au travail a présenté son bilan. Les visites d'établissement sont définies en concertation avec les conseillers de prévention départementaux. 5 lettres de propositions de mesures immédiates ont été émises. Quand le problème relève du bâti, c'est plus compliqué d'avoir les réponses car cela implique la mise en action de la collectivité propriétaire. Elle invite notamment les conseils d'école à s'emparer des questions de santé et présenter un plan de prévention. Dans les EPLE, dans le cadre de l'obligation de moyens renforcés et en cas de risques, le chef d'établissement peut réorganiser le travail par exemple. Elle préconise de s'approprier les documents de suivi de la politique de prévention que sont les documents uniques de prévention des risques qui sont disponibles dans chaque établissement ou en alimentant le registre RSST qui est disponible de manière numérique en cliquant sur la cloche en haut à droite de votre page intranet. Il faut générer la traçabilité des actions de prévention.

Sur la politique « handicap », les objectifs ministériels sont très ambitieux mais les moyens fluctuants et attribués de manière peu lisible. Le financement au fil de l'eau des dossiers peut créer un système inégalitaire. L'administration reviendra vers les représentant.es des personnels élu.es en F3SCTA pour trouver une politique d'équité et des priorités.

Le Docteur MARRACO, qui est arrivée le 5 décembre, a présenté le **bilan d'activité du cabinet de médecine de prévention**. Les représentant.es des personnels de la F3SCTA ont demandé qu'une information sur la santé au travail, les outils à disposition et les contacts dont l'adresse des secrétaires des F3SCT, soit organisée dans les Écoles et dans les EPLE notamment sur le temps de pré-rentrée. Mme Etcheto, Psychologue-conseillère technique du rectorat rappelle que les risques psychosociaux ne sont pas des risques comme les autres. Il faut diffuser l'information sur le réseau PAS MGEN. C'est un dispositif offert aux agent.es de l'académie pour 3 consultations de ville gratuites, avec un premier rdv dans la semaine de l'appel pour un personnel de l'EN.

La délégation FSU a rappelé que le **suivi des dossier VDHAS** (Violence, Discrimination, Harcèlement et Agissements Sexistes) est à la charge de l'employeur et a présenté l'avis suivant "Les membres de la F3SCTA demandent à ce que l'employeur établisse un bilan de son suivi des dossiers VDHAS et qu'il soit transmis à la référente VDHAS élue, nommée par les membres représentants du personnel et soit présenté en instance".

Ce compte-rendu ne peut-être exhaustif. Si vous avez des questions, rapprochez-vous de vos sections syndicales départementales qui pourront rendre compte plus finement de l'ensemble des mandats pour développer votre santé et vos conditions de travail, mandats que nous portons en instance.

La délégation FSU-CGT Educ'action.